

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (7) juin 2021 se tenait à 20h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du Conseil municipal de La Rédemption. Considérant la situation reliée à la COVID-19, les séances du conseil municipal se tiennent à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Assiste à la séance, M le Maire Simon-Yvan Caron et Raphaël Rioux à titre de secrétaire.

Les conseiller (ès) qui sont présents :

Manon Landry : Présente

André Fournier : Présent

Raynald Bérubé : Présent

Myriam Morissette : Présente

Les conseillers (ès) qui sont absents:

Steve Soucy : Absent

1. Accueil

La séance est ouverte à 20h00 Monsieur le maire souhaite la bienvenue et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution #21- 129

Raphaël Rioux propose d'ajouter un point "10b" pour la facture d'ENNOID au coût de 4 486.29\$ ainsi qu'un point "23b" pour accorder une procuration au directeur général auprès de ClicSÉCUR.

Myriam Morissette propose d'ajouter un point "23c" pour une commandite au terrain de jeu.

Il est proposé par Raynald Bérubé appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour avec les modifications proposées par Raphaël Rioux et Myriam Morissette.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2021 Résolution # 21- 130

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 3 juin 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 mai 2021 Résolution # 21- 131

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 3 juin 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition

de Manon Landry, appuyé par Raynal Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 mai 2021
Résolution # 21- 132

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 3 juin 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 31 mai 2021
Résolution # 21- 133

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 3 juin 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

7. Adoption des dépenses de Mai 2021
Résolution #21- 134

COMPTES DE MAI 2021

Salaires nets : 8 employés	23 676.55\$
Total des factures:	228 486.13\$

Total des comptes :	252 162.68\$
----------------------------	---------------------

Salaires nets : 18 employés	23 676.55\$
-----------------------------	-------------

Chèque en ligne et manuels déjà payés correctif de note de débit	167 255.12\$
--	--------------

Total des comptes déjà payés	190 931.67\$
-------------------------------------	---------------------

Reste à payer :	61 231.01\$
------------------------	--------------------

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes du mois de mai, pour un total de mai 2021 au montant de 61 231.01\$

8. Chemtrade Chimicale Canada Ltd. 3 308.47\$
Résolution #21- 135

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la facture #93104117 de Chemtrade Chimicale Canada Ltd. au coût de 3 308.47\$

**9. MRC de La Mitis 3 873.50\$
Résolution #21- 136**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la facture #38305 de la MRC de La Mitis pour les honoraires du service de Génie Civil dans la route Melucq (projet 9005-20-01) au coût de 3 873.50\$.

**10. FQM Assurance 7 148.22\$
Résolution #21- 137**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'accepter la facture #1028 au coût de 7 148.22\$ afin de payer l'assurance de la municipalité.

**10b. ENNOID 4 486.29\$
Résolution #21- 138**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'accepter la facture d'avril 2021 pour les services de gestion d'usine d'eau potable.

**11. Suppresseur eaux usées
Résolution #21- 139**

Raphaël Rioux présente les deux soumissions qui consistent de soit acheter un nouveau suppresseur AERZEN à 11 519.21\$ ou de faire l'entretien par Groupe Voyer Inc. pour un total d'environ 4 243.22\$. Le suppresseur en question est à faire l'entretien complète puisqu'il a atteint 20 000h de roulement.

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité de prendre Groupe Voyer inc. afin de procéder à l'entretien de notre suppresseur.

**12. Achat soudeuse à rode (garage)
Résolution # 21- 140**

Raphaël Rioux a présenté une demande afin d'équiper le garage municipal d'une soudeuse à rode, car il lui a été rapporté que le garage n'a qu'une soudeuse continue. Suite à une vérification dans le petit garage, il n'a pas trouver la soudeuse que les conseillers rapportaient avoir acheté en 2018.

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité de remettre le point à la prochaine séance afin que Raphaël Rioux vérifie les facture en lien avec un achat de soudeuse pour valider si le besoin est réel.

**13. Adoption règlement gestion contractuelle
Résolution #21- 141**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité que le règlement 21-04 sur la gestion contractuelle soit adopté.

14. Vote par correspondance 70 ans et +
Résolution #21- 142

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et appuyé à la majorité de ne pas permettre les votes par correspondance aux personnes âgées de 70 ans et plus considérant qu'avant le COVID-19, ces personnes venaient voter au bureau et afin d'éviter des problèmes lors des votes.

15. Vote par correspondance
Résolution # 21- 143

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Raynald Bérubé et appuyé à la majorité de ne pas permettre les votes par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

16. Contrat entretien ménager
Résolution #21- 144

Afin de régulariser le contrat de service d'entretien ménager de Brigitte Soucy. Raphaël Rioux s'est basé sur l'ancien contrat de conciergerie et a fait des modifications afin de refléter l'entente en vigueur avec Brigitte Soucy. Donc il a été inscrit que ce service est sur appel et à un taux horaire de 20\$/h.

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité de signer le contrat avec Mme Soucy. À la fin de l'année nous pourrions signer un nouveau contrat pour une durée d'un an.

17. Terrain baseball
Résolution# 21- 145

Raphaël Rioux présente l'état des infrastructures pour le baseball qui sont en très mauvais état et qui représentent un risque pour la sécurité des usagers. Il serait donc important de sécuriser le terrain des loisirs en retirant ces infrastructures pour que le terrain soit sécuritaire.

Il est proposé par Raynald Bérubé et appuyé par André Fournier et adopté à l'unanimité que soient retirés les infrastructures de baseball qui sont maintenant un danger pour les usagers et d'installer des blocs de béton en attendant de trouver un projet qui pourra remplacer la clôture.

18. Borne 911 route Melucc
Résolution# 21- 146

Par manque d'information et par méconnaissance du dossier des bornes 911 par les élus. Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité de planifier une rencontre avec Mme. Pascale Turcotte afin d'avoir une présentation claire sur ces bornes. Suite à cette rencontre, le conseil pourra statuer sur ce dossier.

19. Boîte aux lettres
Résolution# 21- 147

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité de donner 100\$ pour chaque afin de compenser le bris de leur boîte aux lettres. Toutefois, le conseil tient à préciser que c'est une situation exceptionnelle. À l'avenir, les situations seront pris au cas par cas et il faudra faire une demande auprès de la municipalité qui démontrera clairement que la municipalité est responsable du bris. Les personnes visées par ce dédommagement sont: Anita Plante, Gaston d'Ostie, Gino Morissette et Yves Desrosiers.

20. Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

Les propriétaires ont remboursé leur taxe donc il n'y aura pas de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes dans la municipalité.

21. Inspectrice municipale
Résolution# 21- 148

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu unanimement par le conseil municipal de La Rédemption de permettre à Marie-Hélène Michaud et Julie Landry, dans le cadre de leur travail comme inspectrice en urbanisme, d'émettre des permis et certificats. Leurs services comprennent également:

- La présence au bureau, à raison d'une demie à une journée complète par semaine selon la demande. Toutefois, la présence n'excèdera pas une journée par semaine;
- La présence pour recevoir les demandes de permis, les analyser et faire l'émission du permis;
- Assurer le suivi téléphonique lorsque nécessaire;
- Effectuer les tournées d'inspection lorsque nécessaire;
- Participer aux rencontres du CCU;
- Participer aux réunions de travail du conseil municipal lorsque nécessaire;
- Et autres tâches directement reliées à l'émission du permis.

22. Renouvellement membre du comité consultatif urbanisme
Résolution #21-149

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité de renouveler le mandat des membres du comité CCU pour une durée de 2 ans. Les membres sont nommés ci-dessous:

Myriam Morissette, siège conseillère
Gino Morissette, siège citoyen
Kaven Dumais, siège citoyen
Simon-Yvan Caron, siège représentant de la municipalité
Marie-Hélène Michaud, secrétaire du comité CCU

**23. Transfert des mutations immobilières du registre foncier
Résolution #21-150**

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la firme Évimbec Ltée en matière d'évaluation foncière a débuté le 1er janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE le registre foncier transmettait à la firme Servitech tous les avis, dont les contrats notariés affectant le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'article 10 de la *Loi concernant les droits sur la mutations immobilières* exige une résolution avant de modifier le destinataire des mutations et des mises à jour du rôle.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de La Rédemption, par la présente résolution, informe la Direction générale du registre foncier qu'à compter du 1er janvier 2021, il n'est plus requis de transmettre à la firme Servitech les avis de mutations et les avis de mises à jour du rôle d'évaluation de la municipalité de La Rédemption. Ces avis doivent être transmis à la firme Évimbec Ltée à compter de cette date. De plus, la facturation des frais sera à transmettre à la municipalité de La Rédemption.

**23b. ClicSÉQR
Résolution #21-151**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité :

QUE Raphaël Rioux, directeur général et secrétaire-trésorier, (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la municipalité de La Rédemption, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

**23c. Commandite terrain de jeu
Résolution #21-152**

Le terrain de jeu va organiser une vente de tournesol pour financer leurs activités. Ils auraient besoin d'un appui financier pour acheter de la terre.

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité de faire une commandite de 100\$ au terrain de jeu.

24. Période de questions

1- Est-ce que ce serait possible de faire l'inventaire des outils de la municipalité au garage afin d'avoir une bonne idée de ce qui nous appartient ainsi que pour les assurances en cas de réclamation?

Nous pourrons procéder à un inventaire tenu par Raphaël Rioux.

2- Lyvonie travaille-t-il encore?

Oui Lyvonie travaille encore. Il est entendu qu'il termine après les travaux de mécanique sur la déneigeuse. Nous regardons pour terminer la mécanique pour le 24 juin et suivra ensuite une formation le 28 juin pour la niveleuse. Par la suite, Carol Beaulieu sera seul avec Micheline Lavoie au garage.

25. Prochaine séance le 5 juillet 2021 à 20h00

**26. Levée de la séance
Résolution #21-153**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité de levée la séance à 21h20.

Je, Simon-Yvan Caron, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Simon-Yvan Caron, Maire

**Raphaël Rioux, directeur général et
secrétaire trésorier**